

IV / Marché(s) du travail : à la recherche du modèle européen¹

Éric Heyer et Pierre Madec

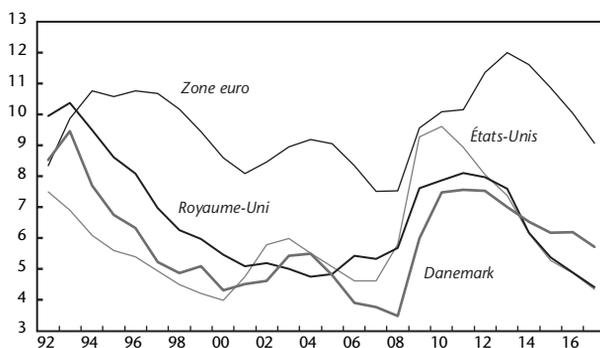
Si on mesure la situation du marché du travail à l'aune du taux de chômage, alors il ne fait aucun doute que la zone euro est depuis plus de vingt ans le « mauvais élève » des pays développés. Au début des années 1990, le taux de chômage en zone euro se situait à un niveau comparable, voire inférieur dans certains cas, à celui enregistré dans les pays anglo-saxons ou scandinaves. Au début des années 2000, ces derniers ont atteint une situation de quasi-plein-emploi tandis que la zone euro s'enlisait dans un chômage de masse. En 2017, dix ans après le début de la crise, l'écart persiste. Le taux de chômage reste plus élevé en zone euro, à un niveau deux fois plus important que celui enregistré dans les pays anglo-saxons (États-Unis, Royaume-Uni), plus de 3 points au-dessus du Danemark, pays illustrant ici le modèle scandinave de « flexisécurité » (graphique 1).

Existe-t-il une fatalité du chômage en Europe ? Doit-on choisir entre un modèle anglo-saxon prônant une plus grande flexibilité du marché du travail ou celui plus équilibré de la « flexisécurité » pour sortir de cette situation de chômage de masse ? Par ailleurs, ce mal touche-t-il l'ensemble des pays de la zone ? Observe-t-on une convergence des taux de chômage au sein des pays européens ? Existe-t-il une face cachée au plein-emploi dans les pays qui y sont aujourd'hui ?

¹ Ce chapitre est une version synthétisée de l'article « Le(s) marché(s) du travail européen », *Revue de l'OFCE*, n° 158, 2018.

Graphique 1. Taux de chômage au sens du BIT

En % de la population active



Source : OCDE.

Marchés du travail et croissance économique

Le niveau du chômage, à l'instar de son taux, évolue de manière cyclique en suivant largement les fluctuations de l'activité générale. Une première explication à la moins bonne performance européenne pourrait alors provenir d'une plus faible incidence de la croissance sur l'amélioration du taux de chômage en Europe par rapport à celle observée dans les pays anglo-saxons ou scandinaves. Une deuxième explication à cet écart pourrait, compte tenu des gains de productivité et des variations de populations actives, émaner d'une plus forte croissance économique nécessaire à la stabilisation du taux de chômage en zone euro.

D'une estimation rapide de ces deux effets au cours des vingt-six dernières années sur données trimestrielles, il ressort une certaine homogénéité des résultats pour les différents pays étudiés et une confirmation de la forte corrélation du chômage à l'activité : d'une part, la semi-élasticité du taux de chômage au PIB en zone euro est très proche de $-0,4$, valeur comparable à celle estimée pour les autres pays ($-0,4$ pour les États-Unis et $-0,3$ pour le Royaume-Uni et le Danemark). Ce premier résultat laisse à penser qu'il n'y aurait pas de spécificité de la zone euro

quant à la réaction du taux de chômage à l'amélioration de l'activité économique : quel que soit le type de modèle du marché du travail, une hausse de 1 % du PIB permettrait une baisse de 0,3/0,4 point du taux de chômage. D'autre part, la croissance qui stabilise le taux de chômage en zone euro est, en moyenne depuis vingt-cinq ans, de 1,6 %, niveau très légèrement supérieur à celui estimé pour le Danemark (1,3 %), mais comparable à celui estimé pour le Royaume-Uni (1,5 %) et très inférieur à celui estimé pour les États-Unis (2,2 %).

Ainsi, faire baisser le taux de chômage en zone euro ne nécessite pas plus de croissance économique qu'ailleurs et le marché du travail européen ne semble ni réagir différemment aux variations de l'activité ni se distinguer sur ce point de ceux des pays développés qui ont été avant la crise, et sont de nouveau aujourd'hui, au plein-emploi.

Cette idée est renforcée par une analyse plus approfondie fondée sur l'estimation d'équations de demande de travail pour six grands pays (Allemagne, France, Italie, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis), dont la méthodologie est détaillée dans Ducoudré et Heyer [2017]. Leurs résultats confirment le ralentissement des gains tendanciels de productivité pour tous les pays étudiés et mettent en avant l'existence d'une convergence des taux de croissance annuels de la productivité vers des valeurs comprises entre 0,8 % et 1 % pour l'ensemble de ces pays, à l'exception toutefois de l'Italie.

Autre enseignement de leurs résultats, il apparaît également une relative homogénéité de l'élasticité de l'emploi à son coût pour l'ensemble des pays étudiés : à l'exception de l'Italie ici aussi, dont l'élasticité s'élève à $-0,5$, les cinq autres pays ont une élasticité proche, comprise entre $-0,2$ et $-0,3$.

Enfin, à partir de ces mêmes estimations, il est possible de calculer un délai moyen d'ajustement (DMA) de l'emploi à un choc de demande sur l'activité pour chacun des six grands pays. Ce DMA, qui est une mesure du degré de réactivité du marché du travail à l'activité, permet de hiérarchiser la flexibilité dans les différents pays. Les résultats obtenus sont proches de ceux estimés par Cochara *et al.* [2011] : les marchés du travail américain et espagnol seraient les plus réactifs avec un DMA de deux trimestres à la suite d'un choc de demande. Le marché du travail français connaît, quant à lui, un DMA inférieur à

quatre trimestres (3,7), ce qui le rend légèrement plus réactif que le britannique (4,3 trimestres). Viennent ensuite l'Italie et l'Allemagne avec un DMA élevé, supérieur à cinq trimestres. Mais si des différences existent en matière de réactivité du marché du travail, celles-ci ne permettent pas d'expliquer les divergences en matière de taux de chômage observées dans les différents pays : le lien entre les performances en matière de chômage ne paraît pas être corrélé à la réactivité du marché du travail.

À première vue, il semble donc difficile d'imputer les moins bonnes performances européennes en matière de chômage aux caractéristiques structurelles de son marché du travail ou à la croissance économique. Dans le détail, une partie de la hausse du chômage observée après la crise économique est néanmoins à même d'émaner d'une insuffisance de l'activité, notamment au travers de sa composante keynésienne.

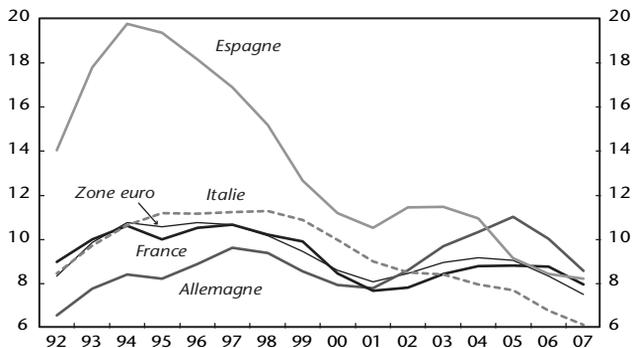
Divergence du chômage au sein de la zone euro depuis la crise

Au cours des quinze années qui ont précédé la crise de 2008, une convergence des taux de chômage dans les principaux pays de la zone euro s'est opérée, l'écart type passant de plus de 3 points en 1992 à 1,1 point en 2007. Cette convergence doit beaucoup à l'Espagne qui a vu son taux de chômage s'infléchir rapidement pour s'établir à 8,2 % en 2007 alors qu'il s'élevait à plus de 14 % de la population active quinze ans auparavant. Parmi les grands pays de la zone euro, notons que la France est restée l'« élève moyen » de la zone tout au long de cette période, enregistrant une légère baisse de son taux de chômage (- 1 point). De son côté, l'Allemagne est le seul grand pays de la zone euro à avoir connu une hausse de son taux de chômage au cours de cette période d'avant crise, celui-ci passant de 6,6 % à 8,8 % de la population active en 2007, taux supérieur à celui observé en moyenne dans la zone euro (7,5 %). Enfin, en s'établissant à près de 6 % de sa population active en 2017, le taux de chômage italien se situait à un niveau qu'il n'avait plus atteint depuis le début des années 1980 (graphique 2).

Depuis la Grande Récession de 2008, cette apparente convergence s'est interrompue et a laissé place à une importante divergence (graphique 3). L'écart type de taux de chômage au sein

Graphique 2. Évolution du taux de chômage dans les principaux pays européens avant la crise

En % de la population active, au sens du BIT



Source : OCDE.

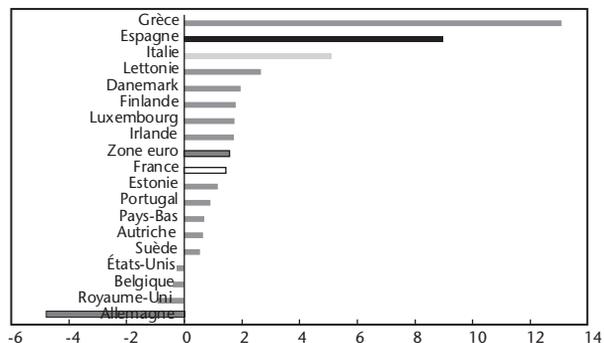
des grands pays de la zone euro a atteint près de 9 points en 2013 et se situe à 5,6 points en 2017. De plus, la hiérarchie s'est inversée au sein des grands pays de la zone : l'Espagne, qui avait connu la plus forte baisse de son taux de chômage au cours de la période d'avant crise, est le pays qui a enregistré la plus importante hausse du chômage depuis, dépassant les 26 % de sa population active en 2013, et s'élevant en 2017 à plus de 17 % soit plus de 8 points au-delà la moyenne de la zone euro. L'Italie a également connu une augmentation conséquente de son taux de chômage avec une hausse de plus 5 points, la situant dans une situation plus dégradée que la moyenne de ses partenaires européens. Enfin, l'Allemagne, « élève malade » de l'Europe de la décennie d'avant crise, est le pays qui a connu la plus forte baisse du chômage depuis.

Bien entendu, et faisant écho à l'analyse menée plus haut sur l'ensemble de la zone euro, il apparaît que ces divergences au sein des pays européens en matière de chômage sont le miroir de l'hétérogénéité des évolutions des coûts salariaux unitaires (CSU) et des performances économiques observées au cours de la crise.

Par ailleurs, la hausse du chômage en zone euro qui a suivi la double récession de 2008-2009 et 2011-2012 a été entretenue

Graphique 3. Évolution du taux de chômage dans les principaux pays européens depuis la crise

En % de la population active, au sens du BIT



Source : OCDE.

par la hausse des taux d'activité dans la plupart des pays européens. En zone euro, le taux d'activité a progressé de 2,3 points entre 2007 et 2017. Cette hausse a touché principalement les travailleurs âgés de plus de cinquante ans, conséquence directe des réformes des systèmes de retraite visant à allonger la durée de carrière des individus et à repousser l'âge de départ à la retraite. Depuis le début de la crise, le taux d'activité des 50-64 ans a augmenté de 11 points alors que celui des moins de vingt-cinq ans se réduisait de 4,6 points. Cette hausse du taux d'activité des plus de cinquante ans s'observe dans la quasi-totalité des pays européens. En Allemagne, où le taux d'activité des plus de cinquante ans était déjà, en 2007, très supérieur à la moyenne de la zone euro, le taux d'activité des seniors a également augmenté de 11 points. En France, sous l'effet des réformes engagées du système de retraites, le taux d'activité des seniors a crû de 9,7 points. En Espagne, ce dernier a augmenté autant qu'en zone euro (+ 11,1 points) et le taux d'activité des 15-25 ans s'est réduit de 10 points. En Italie, où le taux d'activité des plus de cinquante ans était avant la crise très inférieur au niveau de la zone euro (47 % contre 58 %), celui-ci a augmenté de 15,6 points.

Certains pays dont la France ont connu des performances en termes de chômage très médiocres, mais celles-ci doivent être relativisées car elles ont été obtenues dans un contexte de dynamisme plus marqué qu'ailleurs de sa population active. En revanche, l'Espagne et l'Italie ont connu une dégradation de leur taux de chômage plus forte qu'en zone euro, mais celle-ci a été modérée à la fois par une baisse du taux d'emploi, quand celui-ci croissait de 0,9 point en zone euro, et par une forte chute de la productivité en Italie et une baisse de la population active en Espagne alors que la population active en zone euro augmentait de 2,3 points.

Enfin, l'Allemagne a réussi à réduire très fortement son taux de chômage tout en augmentant plus fortement qu'ailleurs son taux d'emploi, et avec une hausse de sa population active supérieure à celle observée en zone euro.

Des divergences de flexibilité interne en Europe

Dans le même temps, la plupart des pays européens ont, au cours de la crise, réduit plus ou moins fortement la durée effective de travail, *via* des dispositifs de chômage partiel, la baisse des heures supplémentaires ou le recours aux comptes épargne-temps, mais aussi *via* le développement du temps partiel (particulièrement en Italie et en Espagne), notamment le temps partiel subi.

Entre 2007 et 2017, alors que la zone euro créait 4,5 millions d'emplois à temps partiel, elle détruisait près de 3 millions d'emplois à temps plein. Néanmoins, une fois encore, les dynamiques au sein de la zone euro ont été diverses. Sur la période, quand l'Allemagne créait 1,6 million d'emplois à temps plein et 1,7 million d'emplois à temps partiel, l'Espagne détruisait 2,2 millions d'emplois à temps plein contre seulement 430 000 emplois supplémentaires à temps partiel. Au final, la part de l'emploi à temps partiel a crû de 2,8 points en zone euro pour atteindre 21,5 % en 2017.

En Allemagne, où le temps partiel était, avant la crise économique, bien plus développé qu'en zone euro, la part de celui-ci chez les personnes occupées a moins augmenté qu'en zone euro mais a tout de même crû de 2 points entre 2007 et 2017. En Italie, celle-ci a augmenté de 4,5 points et c'est en France que les temps

partiels se sont le moins développés avec une augmentation inférieure de 2 points à celle observée en zone euro. En Espagne, la part des personnes occupées à temps partiel était, avant crise, très inférieure à celle observée en zone euro (- 7,2 points). Si elle a crû de 3,2 points entre 2007 et 2017, elle reste en 2017 très inférieure à celle de la zone euro (- 6,8 points).

Au sein de ces temps partiels, les temps partiels subis, composante principale du sous-emploi, ont fortement crû. En 2017, ils atteignaient 6,2 % de l'emploi total en zone euro soit 1,7 point de plus qu'en 2007. Si l'Allemagne, du fait de l'amélioration de son marché du travail, est parvenue à réduire de façon importante la part des temps partiels subis (- 2,7 points), la France et l'Italie ont connu une hausse de ces situations plus importante qu'en zone euro alors même que ces situations étaient déjà plus nombreuses qu'en zone euro avant la crise. Enfin, alors qu'elle comptait, avant la crise, une proportion de personnes à temps partiel très inférieure à celle observée en zone euro, la part des personnes occupées à temps partiel subi était en Espagne comparable à celle de la zone euro. Autrement dit, les personnes à temps partiel subi étaient largement surreprésentées par rapport à la zone euro. Cet état de fait s'est renforcé avec la crise économique puisque les personnes en situation de temps partiel subi ont vu leur part croître plus rapidement en Espagne qu'en zone euro (+ 5,2 points contre 1,7 point en zone euro).

En plus d'occulter les dynamiques à l'œuvre sur le marché du travail, la définition stricte du chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) ne prend pas en compte les situations à la marge du chômage. Ainsi, les personnes souhaitant travailler mais considérées comme inactives au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (sous deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi, forment le « halo » du chômage. En zone euro, en 2007, cette population représentait 5,7 % de la population active (augmentée de la sous-population considérée). Cette part a crû de 0,7 point en dix ans. En Allemagne, où celle-ci était légèrement sous-représentée en 2007 (4,8 % de la population active « augmentée »), cette part a évolué dans des proportions comparables tout comme en Espagne. En France, elle a augmenté de 1,8 point. En Italie, cette part a légèrement diminué mais s'établissait à un niveau extrêmement élevé avant la crise (15,7 %).

Le taux de chômage, un indicateur nécessaire mais non suffisant

Les pays de la zone euro ont connu une augmentation de leur population active (actifs occupés + chômeurs) plus importante que celle observée dans la population générale, du fait entre autres des réformes des retraites menées. Mécaniquement, sans création d'emploi, ce dynamisme démographique a pour effet d'accroître le taux de chômage des pays concernés. En effet, sous l'hypothèse d'un niveau d'emploi constant, une hausse d'un point du taux d'activité entraîne une hausse du taux de chômage.

Ainsi, si le taux d'activité s'était maintenu à son niveau de 2007, le taux de chômage aurait été en 2017 inférieur de 2,3 points en France et de 3,1 points en Italie. Le taux de chômage allemand serait lui de ... 0,9 %².

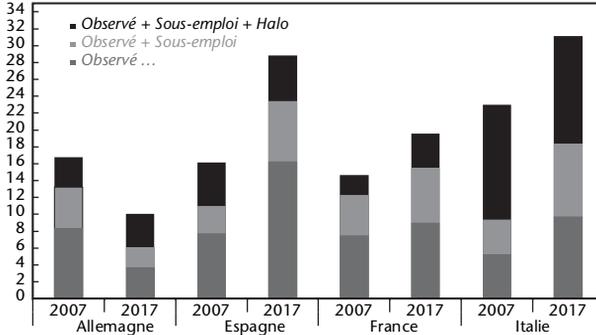
Concernant la durée du travail, les enseignements semblent bien différents. Sans ajustement par la durée du travail, le taux de chômage aurait été supérieur de 3,8 points en Allemagne et de 2,7 points en Italie. En France et en Espagne le temps de travail n'a que faiblement baissé depuis la crise. À durée du travail identique à celle de 2007, le taux de chômage y aurait été très légèrement supérieur. Notons que les évolutions à la baisse de la durée du travail ont largement précédé la crise économique de 2007 (tableau 1). Si l'Allemagne a prolongé la dynamique à l'œuvre avant la crise et si l'Italie l'a largement accentuée, la France et l'Espagne ont continué à réduire leur durée du travail mais de façon moins marquée. En France, la mesure de défiscalisation des heures supplémentaires en est une illustration [Heyer, 2017].

De façon similaire, il est possible d'intégrer aux évolutions décrites du taux de chômage, celles du sous-emploi et du halo mises en lumière précédemment (graphique 4). Augmenté de ces deux situations, le taux de chômage allemand s'établirait à 10 % en 2017, soit une baisse de plus de 6 points par rapport à 2017. *A contrario*, le taux de chômage « augmenté » de l'Espagne aurait crû de plus de 12 points pour dépasser en 2017 les 28 % de la population active « augmentée du halo ». En Italie, le « halo »

2 Les évolutions des taux d'activité résultent également de facteurs démographiques plus structurels comme le vieillissement de la population.

Graphique 4. Taux de chômage

En % de la population active, au sens du BIT



Source : OCDE.

autour du chômage était en 2007 plus important que le chômage et le sous-emploi cumulés, signe de la nécessité de mieux prendre en compte ces situations. Si, au cours des dix dernières années, le taux de chômage au sens strict et le sous-emploi ont fortement crû (de respectivement 4,5 et 2 points), le « halo » a, lui, légèrement baissé. En 2017, le taux de chômage « augmenté » atteint en Italie 31 %, soit plus de 9 millions de personnes.

Tableau 1. Évolution du nombre d'heures travaillées avant et après la crise de 2007

En %

	1997-2007	2007-2017
Allemagne	- 5,3	- 5,4
Espagne	- 2,4	- 1,2
France	- 4,0	- 1,6
Italie	- 2,9	- 5,7

Sources : Eurostat, calculs des auteurs.

Conclusion

L'analyse de l'évolution du taux de chômage à l'échelle de la zone euro n'éclaire que très partiellement les dynamiques à

l'œuvre au sein de la zone. Si la zone euro apparaît depuis plus de vingt ans comme le « mauvais élève » des pays développés, elle n'est pas moins réactive à la reprise économique que ses partenaires et les facteurs expliquant ses piètres performances en termes d'emploi semblent plutôt à chercher, d'une part, du côté d'une gouvernance économique inefficace [Heyer et Madec, 2018], et d'autre part, des divergences qui la traversent, elles-mêmes reflet de l'hétérogénéité des performances économiques observées au cours de la crise, mais également des divergences de flexibilité interne entre pays de la zone.

La hausse des taux d'activité, notamment des seniors, entamée dans l'ensemble des grands pays de la zone euro, à des degrés plus ou moins importants, a alimenté la hausse du chômage dans les pays où le marché du travail se dégradait. Très clairement, les divergences entre pays de la zone euro apparaissent plus fortes encore après la crise économique et quel que soit l'indicateur du marché du travail analysé. Par exemple, le développement du temps partiel et, plus globalement, la baisse de la durée du travail n'ont pas été homogènes au sein de la zone euro.

En plus d'occulter les profondes modifications du marché du travail, la définition stricte du chômage au sens du Bureau international du travail occulte les situations à la marge du chômage. Une fois intégré le « halo » du chômage et le sous-emploi, les divergences au sein de la zone euro sont encore plus flagrantes et mettent en exergue la nécessité de mieux prendre en compte ces situations et ces dynamiques.

Repères bibliographiques

COCHARD M., HEYER É. et CORNILLEAU G., « Les marchés du travail dans la crise », *Économie & Statistique*, n° 438-440, 2011.

DUCOUDRÉ B. et HEYER É., « Quel nouveau sentier de croissance de la productivité du travail ? Une analyse pour six grands pays développés », *Revue de l'OFCE*, n° 152, 2017.

HEYER É., « Quel impact doit-on attendre de l'exonération des heures supplémentaires ? », *OFCE Policy Brief*, n° 23, juillet 2017.

HEYER É. et MADEC P., « Le(s) marché(s) du travail européen », *Revue de l'OFCE*, n° 158, 2018.